artes
Formation Professionnelle

Fiche descriptive générique

Comptabilité et Gestion

Réussir dans sa fonction de responsable financier dans les associations et entreprises culturelles ou sociales - Cycle de formation spécialisé

Version au 11/10/2023

En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne chargée de la gestion comptable et financière et souhaitant compléter ses connaissances en vue de définir ou d'adapter les projets de développement de la structure.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

Le cycle spécialisé *Réussir dans sa fonction de responsable financier* conduit les participants à maîtriser toutes les composantes de leur métier et notamment :

- Être en mesure de mettre en place une comptabilité d'association ou d'entreprise
- Maîtriser les mécanismes comptables : enregistrer les écritures, arrêter les balances…
- Dresser le compte de résultat et le bilan en fin d'exercice
- Savoir ouvrir un nouvel exercice
- Acquérir les principes et maîtriser les outils de base de l'analyse financière
- Connaître et analyser les différents ratios et soldes intermédiaires
- Mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs
- Acquérir les principes de base du contrôle de gestion et de la maîtrise des coûts
- Acquérir les méthode de la comptabilité analytique : construction de l'organigramme des actions, définition des centres de gestion analytique
- Connaître et maîtriser les calculs de rentabilité
- Apprendre à mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs, notamment graphiques
- Apprendre à construire des budgets prévisionnels par actions assurant leur rentabilité

PRÉREQUIS

Être en situation de devoir assurer la gestion financère d'une association ou d'une entreprise.

- Pour l'ensemble du parcours les participants doivent se munir d'une calculatrice.
- Pour les modules 2 & 3, les participants doivent se munir des 2 derniers comptes de résultat et bilans de leur structure en ayant préalablement identifiés dans le compte de résultat détaillé les charges directes et indirectes, les produits directs et indirects, ainsi que les charges et les produits fixes et variables.
- Dans le cas où il existerait une comptabilité analytique, il sera souhaitable d'en disposer. Ce travail préparatoire sera explicité et développé lors du module 3, en prenant contact avec le formateur qui donnera ainsi toutes les précisions utiles et nécessaires.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

Conçu selon une progression pédagogique précise, le cycle spécialisé est composé de trois modules du catalogue de formations d'ARTES. Ces modules constituent chacun un tout cohérent et indépendant des autres, ils peuvent donc être suivis séparément, selon les souhaits et/ou contraintes des participants.

Pratique de la comptabilité des associations et des entreprises culturelles ou sociales

- Les principes comptables de base
- Les obligations comptables
- Le plan comptable
- Les documents et livres comptables : journaux, comptes, grand livre, balance
- Les principes d'enregistrement
- Les écritures liées aux opérations courantes : achat, vente, immobilisations, trésorerie, salaires, impôts et taxes (dont TVA), stocks, en-cours…

- Les écritures spécifiques aux activités des entreprises culturelles
- Compte de résultat et bilan : établir les états financiers annuels et les analyser
- La liasse fiscale / L'ouverture d'un nouvel exercice : reports à nouveau…
- Mise en application sur poste informatique
- Enregistrement des écritures réalisées manuellement dans les exercices précédents sur un logiciel de comptabilité

Initiation à l'analyse financière

- Rappels de comptabilité, finalités de l'outil comptable et présentation des tableaux de synthèse
- Le rôle de l'analyse et grands principes du contrôle de gestion
- L'analyse du compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion et leur signification
- L'analyse du bilan : fonds de roulement, besoin de financement
- Les ratios clés : descriptifs et utilisation
- Le tableau de bord et les indicateurs

Initiation à la comptabilité analytique et au calcul de rentabilité

- Rappels de gestion, d'analyse financière et budgétaire
- La comptabilité analytique dans ses grandes lignes, ses principes et ses méthodes d'élaboration
- L'analyse du compte de résultat à travers les charges et les produits directs et indirects, la construction du coefficient multiplicateur pour l'établissement des devis
- La construction des budgets d'actions et d'activité
- L'imputation rationnelle des charges indirectes, l'établissement des coûts totaux
- Le calcul de la rentabilité : l'utilisation des graphiques et l'étude des seuil
- Le tableau de bord et les indicateurs

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

BOITARD François *Formateur pour adultes*
Sociologue et anthropologue de la culture, il est formateur spécialisé dans les relations interculturelles et l'élaboration, la mise en oeuvre puis l'évaluation de projets culturels sur un territoire.
Il est par ailleurs formateur en gestion et fiscalité des associations culturelles et intervient pour divers organismes ou fédérations d'associations (Fédération Léo Lagrange, Fédération des centres sociaux…), pour le CNFPT, les services de l'État (DRAC Centre, DRJS Centre…).
Il est également le principal consultant sur lequel s'appuie ARTES pour ses missions DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est basée sur de nombreux exercices d'application réalisés à partir des données comptables et financières des structures des participants.
Pour l'ensemble du parcours les participants se muniront d'une calculatrice. Pour les parties 2 et 3, les participants se muniront des deux derniers comptes de résultat et bilans de leur structure, en ayant préalablement identifiés dans le compte de résultat détaillé les charges directes et indirectes, les produits directs et indirects, ainsi que les charges et les produits fixes et variables. Ce travail préparatoire sera explicité et développé en partie 3. Dans le cas où il existerait une comptabilité analytique, il sera souhaitable de l'apporter.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet).
Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.
Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.
Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.
Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.
Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.
Durée : 8 jours (56 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)
Tarifs publics :
Tarif module 1 : **1 750 euros nets de taxe** - 3 jours (21 heures)
Tarif module 2 : **1 750 euros nets de taxe** - 3 jours (21 heures)
Tarif module 3 : **1 195 euros nets de taxe** - 2 jours (14 heures)
Tarif parcours thématique : 3 895 euros nets de taxe

Tarif spécifique, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants :
Tarif module 1 : **1 095 euros nets de taxe** - 3 jours (21 heures)
Tarif module 2 : **1 095 euros nets de taxe** - 3 jours (21 heures)
Tarif module 3 : **840 euros nets de taxe** - 2 jours (14 heures)
Tarif parcours thématique : 2 590 euros nets de taxe

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 88 % *(taux de répondants 43 % à la date du 21/06/2024)*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.
D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

artes

Formation Professionnelle

www.artes-formations.fr
bonjour@artes-formations.fr

Tél : 02 40 20 35 35

16 rue Fouré
44000 NANTES

Déclaration d'activité de formation numéro 52 44 04 700 44 enregistrée auprès du préfet de la Région des Pays de la Loire
ARTES Formations SARL au capital social de 30 000 € - SIRET : 483 355 905 00058 - Code APE : 8559A